

FINCHLEY, Chemin

Toponymie & plans



Ville de Montréal



**Archives
municipales**

**Vous nous obligeriez en nous retournant
le dossier dans le plus bref délai.**

0 0 6 0 0 0 0 0 0 0



Dossier n°	
89	0461006

OBJET: Recommandation de la Commission de toponymie à l'effet de nommer le prolongement du chemin Finchley situé à la limite de Montréal et de la municipalité d'Hampstead. District électoral de Victoria (54) Comité-conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce (7)

A) Origine et nature du dossier

Monsieur Joseph Vallée, du module circulation du Service des travaux publics, demande que le prolongement de la voie citée en rubrique soit nommé afin de procéder à l'installation des panneaux d'identification de cette voie dans les limites de Montréal. La Commission a étudié ce dossier à sa séance du 27 septembre 1989.

B) Aire d'influence

À ce jour, aucun résident n'habite dans l'aire d'influence de cette voie.

C) Nom proposé

Compte tenu que cette voie est le prolongement du chemin Finchley sis à l'intérieur de la municipalité d'Hampstead et que la majeure partie de cette voie est située dans les limites de cette municipalité, il est proposé de nommer cette voie: Chemin Finchley.

D) Recommandation de la Commission

Après analyse de la situation, la Commission recommande au Service de l'habitation et du développement urbain:

- de donner le nom de Chemin Finchley au prolongement du chemin Finchley situé dans la municipalité d'Hampstead et identifié par le lot 45-37 du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal.

N.B. Un plan d'utilisation du sol illustrant cette voie est annexé aux présentes notes.

Signature	Date
	23 11 89

Page
1 de 2

SL/md

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.



Dossier n°	
89	0461006

E) Date d'entrée en vigueur

Cette dénomination sera en vigueur dès l'approbation de la recommandation du Service de l'habitation et du développement urbain par le Comité exécutif.

Signature	Date
<i>MB</i> <i>Michelle Boisson</i>	<i>23, 11, 89</i>

Page
2 de 2

SL/md Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.

PROJET : 875-84

COMITE EXECUTIF
** DOCUMENT DE TRAVAIL **

DATE : 09-01-90
HEURE : 10:48:49

SEANCE DU 17 JANVIER 1990

CCA-7
NO. 2

SERVICE(S): HAB DEV URBAIN GESTION DEV ETU 23 NOVEMBRE 1989

890461006

OBJET: NOMMER LE PROLONGEMENT DU CHEMIN FINCHLEY SITUE A LA LIMITE DE
----- MONTREAL ET LA MUNICIPALITE D'HAMPSTEAD - D#54 - CCA 7.

RECOMMANDATION:

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

890461006

RECOMMANDE:

- DE DONNER LE NOM DE CHEMIN FINCHLEY* AU PROLONGEMENT DU CHEMIN
FINCHLEY SITUE DANS LA MUNICIPALITE D'HAMPSTEAD ET IDENTIFIE PAR LE
LOT 45-37 DU CADASTRE DE LA MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE MONTREAL.

EN ACCORD AVEC LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE.

* POUR L'ORTHOGRAPHE EXACTE DE CET ODONYME, SE REFERER AU TEXTE DES
NOTES EXPLICATIVES.

EFFET DE LA RECOMMANDATION:

IDENTIFIER UNE VOIE DE COMMUNICATION.

AIRE D'INFLUENCE:

A CE JOUR, AUCUN RESIDENT DE MONTREAL N'HABITE DANS L'AIRE D'INFLUENCE
DE CETTE VOIE.

COMMENTAIRE:

LA PARTIE DU CHEMIN FINCHLEY SITUEE A MONTREAL DOIT ETRE NOMMEE OFFI-
CIELLEMENT AFIN DE PROCEDER A L'INSTALLATION DES PANNEAUX D'IDENTIFI-
CATION.

/MF

Document(s) illisible(s)

lors du

microfilmage

SERVICE: MISE EN URBAIN GESTION DEV ETU 23 NOV. 1989

OBJET: NOMER LE PROLONGEMENT DU CHEMIN FINCHLEY SITUÉ A LA LIMITE DE
MONTREAL ET LA MUNICIPALITE D'HAMPSTEAD - DE 54 - CCA 7 -

RECOMMANDATION:

INNOVATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN
RAPPORT DU 22 NOVEMBRE 1989

890464006

1. OBJET:

1.1. NOMER LE PROLONGEMENT DU CHEMIN FINCHLEY AU PROLONGEMENT DU CHEMIN
SITUÉ A LA LIMITE DE LA MUNICIPALITE D'HAMPSTEAD ET IDENTIFIE PAR LE
CARRÉ DE LA MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE MONTREAL.

1.2. EN ACCORD AVEC LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE.

1.3. POUR L'ADRESSE EXACTE DU SITE (ADRESSE), SE REFERER AU TEXTE DES
RECOMMANDATIONS.

2. DE LA RECOMMANDATION:

2.1. ENVOYER UNE LETTRE DE COMMUNICATION.

3. RECOMMANDATION:

3.1. ENVOYER UNE LETTRE DE COMMUNICATION A TOUTES LES MUNICIPALITES QUI HABITENT DANS L'AIRES D'INFLUENCE
DE LA MUNICIPALITE D'HAMPSTEAD.

cc

L'ASSISTANT DIRECTEUR

JJ/MM/AA

Guy J. Blum

15.12.89

LE DIRECTEUR

JJ/MM/AA

Jean Caron

04 01 90

SECRETARIAT
GÉNÉRAL

JAN 3 16 03
BUREAU ANALYSE
ET SOUTIEN

VILLE DE MONTREAL

COMITE-CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT

NUMERO 7 - COTE-DES-NEIGES / NOTRE-DAME-DE-GRACE

RECOMMANDATION AU COMITE EXECUTIF

DOSSIER: 89 046100 6

NOMMER LE PROLONGEMENT DU CHEMIN FINCHLEY SITUE A LA LIMITE DE MONTREAL ET LA MUNICIPALITE D'HAMPSTEAD - D#54 - CCA 7.

SEANCE NO: 03 TENUE LE: 12 02 1990

ADOPTER [<input checked="" type="checkbox"/>]	ADOPTER SOUS RESERVE DE VERIFIER [<input type="checkbox"/>]
	OU DE MODIFIER (VOIR CI-DESSOUS)
REJETER [<input type="checkbox"/>]	TENIR UNE CONSULTATION PUBLIQUE [<input type="checkbox"/>]

VERIFICATION OU MODIFICATION

LE PRESIDENT

[Signature]

.....

LE SECRETAIRE

[Signature]

.....

12 02 90
JJ/MM/AA

12 02 90
JJ/MM/AA



de Montréal

**Extrait authentique du procès-verbal
d'une séance du Comité exécutif
tenue le 21 février 1990**

CE90 00564

Une recommandation du Comité-conseil de l'arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce relative à la dénomination de la voie ci-après décrite est déposée devant ce Comité;

Sur recommandation du directeur du Service de l'habitation et du développement urbain, il est

RÉSOLU:

de donner le nom de Chemin Finchley au prolongement du Chemin Finchley situé dans la municipalité de Hampstead et identifié par le lot 45-37 du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal.

89 0461006
A/CCA-7.2

L'assistante-greffière de la Ville,

Hélène Drapeau

RL/dc

Tous les services
CCA

FEV 21 1990

PROJET : 375-84

COMITE EXECUTIF
** DOCUMENT DE TRAVAIL **

DATE : 14-02-90
HEURE : 10:02:18

SEANCE DU 21 FEVRIER 1990

A/CCA-7
NO. 2

SERVICE(S): HAB DEV URBAIN GESTION DEV ETU 23 NOVEMBRE 1989

890461006

OBJET: NOMMER LE PROLONGEMENT DU CHEMIN FINCHLEY SITUE A LA LIMITE DE
----- MONTREAL ET LA MUNICIPALITE D'HAMPSTEAD - D#54 - CCA 7.

RECOMMANDATION:

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

890461006

90 00564

RECOMMANDE:

- DE DONNER LE NOM DE CHEMIN FINCHLEY* AU PROLONGEMENT DU CHEMIN
FINCHLEY SITUE DANS LA MUNICIPALITE D'HAMPSTEAD ET IDENTIFIE PAR LE
LOT 45-37 DU CADASTRE DE LA MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE MONTREAL.

EN ACCORD AVEC LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE.

* POUR L'ORTHOGRAPHE EXACTE DE CET ODONYME, SE REFERER AU TEXTE DES
NOTES EXPLICATIVES.

EFFET DE LA RECOMMANDATION:

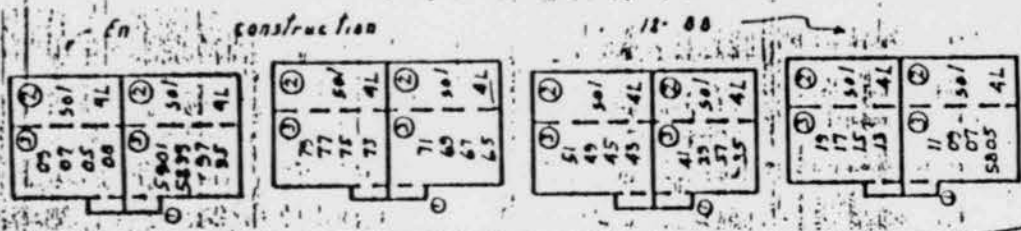
IDENTIFIER UNE VOIE DE COMMUNICATION.

COMMENTAIRE:

LA PARTIE DU CHEMIN FINCHLEY SITUEE A MONTREAL DOIT ETRE NOMMEE OFFI-
CIELLEMENT AFIN DE PROCEDER A L'INSTALLATION DES PANNEAUX D'IDENTIFI-
CATION.

LE COMITE-CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT COTE-DES-NEIGES/NOTRE-DAME-DE-
GRACE A ADOPTE CETTE NOMINATION LORS DE SA SEANCE TENUE LE 12 FEVRIER
1990.

/MF



Rue David - Lewis



Douglas

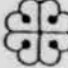
Chemin Finchley

Rue Tommy

Ville de Montréal
Ville de Hampstead

Chemin Finchley

Road Duffe Fin

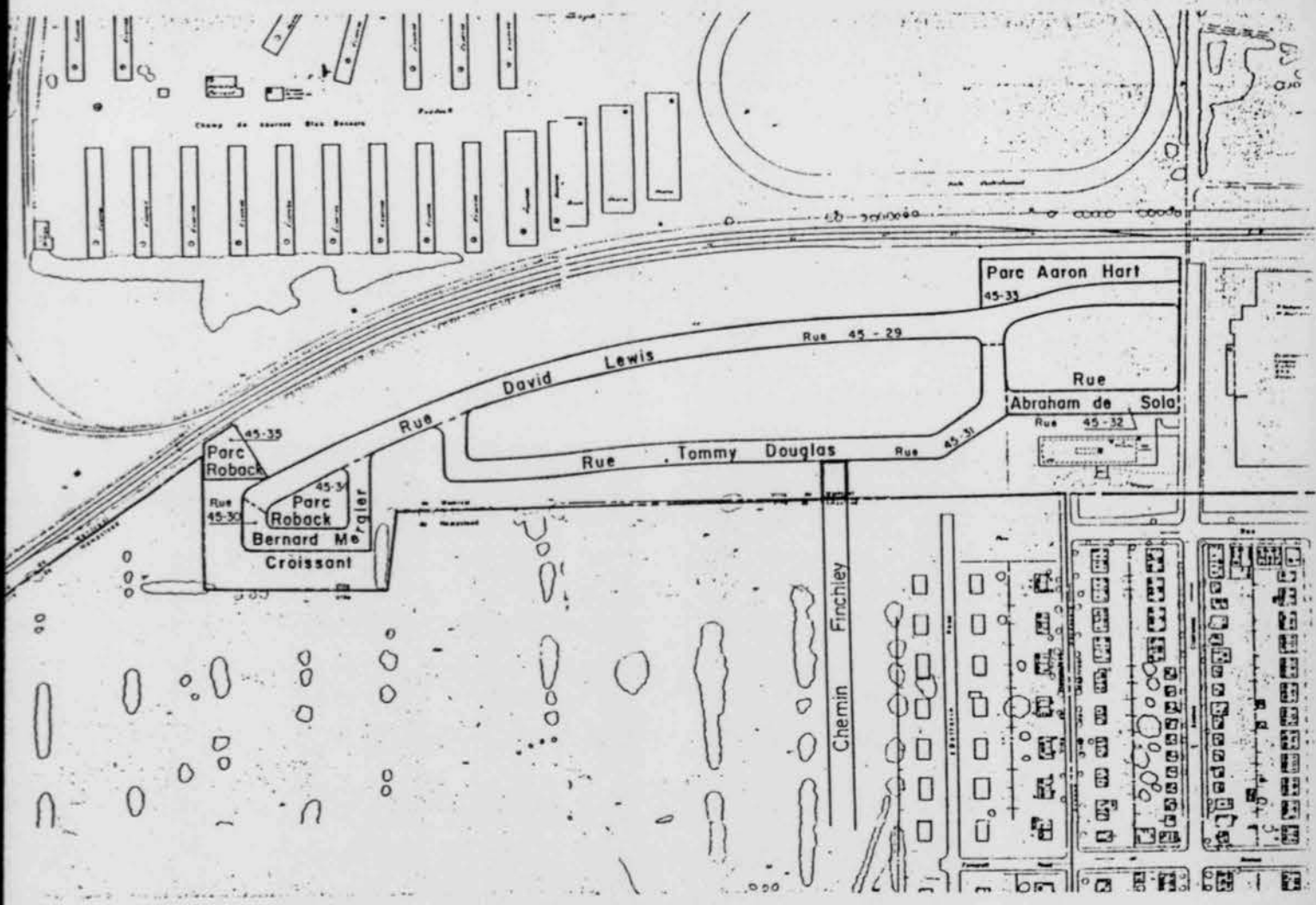

 Ville de Montréal
 Service de l'habitation
 et du développement urbain
 Module gestion du développement

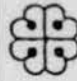
Date 23-11-89

Plan d'utilisation du sol

Échelle: 1 : 1 000

B




 Ville de Montréal
 Service de l'habitation
 et du développement urbain
 Module gestion du développement

Date 23-11-89

Échelle: _____

C